

Vœu au Conseil communautaire en soutien à la filière agricole

présenté par l'exécutif

Rapporteur : M. le Président

Considérant :

- La charte de l'agriculture et de l'alimentation du Pays de Lorient et son plan alimentaire territorial, pilotée par Lorient Agglomération, Communauté de communes Blavet Bellevue Océan et la Chambre d'agriculture du Morbihan approuvée en juin 2017
- Le Projet de territoire de Lorient Agglomération, son axe 1 Vivre ensemble et ses enjeux stratégiques « renforcer l'accès pour tous à une alimentation locale de qualité » approuvé par la Conseil communautaire du 9 novembre 2021.

L'agriculture et les espaces agricoles sont des ressources stratégiques de Lorient Agglomération. Notre territoire est composé à 44% de surface agricole utile avec plus de 32 hectares. Près de 520 exploitations agricoles y sont recensées représentant 900 emplois. L'agriculture est pour notre territoire une activité économique d'intérêt général qui participe au développement durable, à la création d'emplois directs et indirects, à l'alimentation, à la préservation de l'environnement et des paysages, enfin est vecteur de lien social.

Depuis des années, au travers de sa charte de l'agriculture et de l'alimentation, Lorient Agglomération et ses partenaires mettent en place, de nombreuses actions pour le maintien de l'activité agricole et diversifiée sur le territoire. Cette charte laisse une place plus importante à l'alimentation notamment grâce à son Projet Alimentaire Territorial (PAT) reconnu par le ministère de l'agriculture. La politique d'aide définie par la Charte répond à quatre grands défis : la préservation et la valorisation des ressources de l'agriculture et l'emploi ; la co-construction d'un projet alimentaire territorial durable et partagé ; le développement de la qualité territoriale du pays de Lorient et de la transition ; la mise en œuvre adaptée et concertée.

Le projet de territoire de Lorient Agglomération fixe l'ambition du maintien d'une agriculture productive qui sait se réinventer. En effet, l'agriculture est une filière importante du territoire qui doit pouvoir évoluer de manière durable et économiquement viable. L'innovation doit permettre de répondre à l'enjeu concernant la préservation des capacités et des surfaces de production. Lorient

Agglomération s'engage à accompagner la profession afin de faciliter sa transition écologique : l'évolution des pratiques et le renouvellement générationnel des agriculteurs sont autant d'opportunités pour l'ancrer dans de nouvelles dynamiques économiques.

Concrètement, Lorient Agglomération a triplé les aides pour l'installation aux agriculteurs en passant de 2.000 € à 6.000 €. Attentifs aux enjeux du foncier agricole, Lorient agglomération anime une cellule ad hoc qui se réunit trimestriellement avec la chambre d'Agriculture, la SAFER et surtout les agriculteurs, autour de la préservation des terres agricoles. Enfin, à l'initiative de Lorient Agglomération, les principaux organismes locaux d'appui aux entreprises du territoire ont créé une cellule d'appui aux entreprises afin de consolider leur accompagnement au plus près des besoins. La cellule d'appui aux entreprises, tout comme le dispositif de soutien psychologique aux agriculteurs « Réagir 56 » sont à la disposition de ces professionnels.

Depuis quelques jours, les agriculteurs manifestent leur colère et leur malaise sur l'ensemble du territoire français, bretons et du Pays de Lorient par la multiplication de manifestations et d'actions coup de poing. Bien que la France reste un poids lourd de la production agricole en Europe en assurant le cinquième de la production européenne, cette crise révèle des difficultés structurelles, notamment en matière de revenus, fruit de leur travail (18% d'entre eux vivent sous le seuil de pauvreté) ou encore l'« inflation normative » environnementale venue de l'Union européenne qui viendraient renforcer leurs difficultés.

Le Conseil communautaire de Lorient Agglomération :

- Rappelle la reconnaissance de ses élus et de la population à tous ceux qui nous nourrissent, au service de la souveraineté alimentaire.
- Soutient les filières agricoles du territoire et souligne les efforts d'adaptation déjà consentis pour répondre aux enjeux de transition écologique qui veillent à assurer la disponibilité et la durabilités des richesses naturelles de notre territoire.
- Demande au Gouvernement de confirmer les mesures immédiates de simplifications administratives pour mettre fin aux incohérences auxquelles sont trop souvent confrontés les agriculteurs et ainsi les protéger d'une concurrence sur les marchés et d'aide d'urgence de 50 millions d'euros pour la filière bio.
- Faire respecter au plus vite la loi Egalim afin d'encadrer les marges de l'ensemble de la filière notamment transformateurs et distributeurs en instaurant des prix plancher pour assurer une juste rémunération aux agriculteurs.